



Communiqué de presse

À Saint-Quentin-Fallavier – le 8 janvier 2025 – 18 h

Transfert de 9 % du capital de Thermador Groupe à l'intérieur du pacte Dutreil

Par courriel reçu le 6 janvier 2025, la société Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV (Rüngsdorfer Str. 2^e, 53173 Bonn, Allemagne) a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 décembre 2024, le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la société THERMADOR GROUPE, et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'un transfert de 827 668 actions THERMADOR GROUPE de la société Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV au profit de M. Norman Rentrop dans le contexte d'un remboursement en nature.

Simultanément, et également par courriel reçu le 6 janvier 2025, Monsieur Norman Rentrop a déclaré avoir franchi à la hausse, le 30 décembre 2024, le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la société THERMADOR GROUPE et détenir 827 669 actions.

En toute cohérence avec l'annonce faite le 2 octobre 2024, ces 827 669 actions restent incluses dans le pacte Dutreil représentant 25,14% du capital de Thermador Groupe.

https://www.thermador-groupe.fr/wp-content/uploads/communiqu%C3%A9-de-presse-pacte-dutreil_02-10-2024.pdf